

LANEUVILLEROY-MONTIERS

Beauvais, le 16 avril 2024

MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DE LA NEUVILLE-ROY  
7 Rue de Paris  
60190 LANEUVILLEROY

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00150828		mercredi 20 mars 2024 à 14h59
Unité de gestion	0246	LANEUVILLEROY-MONTIERS	par : L02
Installation	TTP 001255	LANEUVILLEROY/MONTIERS	Type visite : P1
Point de surveillance	P 0000001783	STATION DE TRAITEMENT	Commune : NEUVILLE-ROY (LA)
Localisation exacte	ROBINET APRES TRAITEMENT		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	13 °C				25,00
Température de mesure du pH	12,7 °C				
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,2 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	685 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,76 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,79 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00150971

Référence laboratoire : H\_CS24.1816.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>					
Chloridazone desphényl	0,779 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,287 µg/L		0,10		
Chlorothalonil R471811	0,198 µg/L		0,10		
<b>PESTICIDES DIVERS</b>					
Chloridazone	<0,005 µg/L		0,10		
Chlorothalonil	<0,010 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	1,264 µg/L		0,50		

Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00150828)

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres desphényl-chloridazone, méthyl-desphényl-chloridazone, chlorothalonil R471811 et total pesticides. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration des pesticides concernés reste inférieure aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en

p l a c e .

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires

  
Marion MINOUFLET